

Conditions générales

Centre de plongée Cala Pada



Merci d'avoir choisi de plonger avec le Centre de plongée Cala Pada Ibiza.

1. Notre règlement intérieur

- 1.1. Il est interdit de fumer dans toutes les parties de notre centre de plongée et sur nos bateaux.
- 1.2. La consommation de drogues ou de substances apparentées n'est pas autorisée dans nos locaux, ni avant nos activités.
- 1.3. L'accès aux zones du centre de plongée "réservées au personnel" est strictement interdit.
- 1.4. Le centre de plongée Cala Pada décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de vos effets personnels pendant votre séjour dans notre centre de plongée. Veuillez laisser vos objets de valeur à la réception.
- 1.5. En acceptant nos conditions générales, vous autorisez explicitement centre de plongée Cala Pada à collecter, stocker et utiliser vos données personnelles dans le cadre de nos activités normales et à des fins de marketing. Nous ne partagerons jamais vos données personnelles avec des tiers autres que ceux qui sont obligés par la loi, ou pour traiter votre certification ou votre assurance plongée. Vous trouverez plus de détails sur notre politique sur notre site web et dans notre centre de plongée.
- 1.6. En acceptant nos conditions générales, vous autorisez explicitement le centre de plongée Cala Pada à prendre des photos et des vidéos pendant votre activité et à les stocker et les utiliser à des fins de marketing (gratuitement). Il est évident que si vous avez des problèmes avec une photo de vous que nous pourrions utiliser, nous ferons de notre mieux pour vous accommoder et vous offrir une solution.

2. Politique de réservation

- 2.1. Votre réservation n'est garantie que si nous vous l'avons explicitement confirmée par écrit.
- 2.2. Pour garantir votre réservation, nous demandons le versement d'un acompte à l'avance. Si vous ne voulez pas payer d'arrhes, nous pouvons seulement vous inscrire sur une "liste d'attente", ce qui ne garantit pas votre réservation.
- 2.3. Toute réservation pour des activités auxquelles participent des mineurs doit être réservée et signée par un parent ou un tuteur.
- 2.4. Pour toutes les réservations, nous vous demanderons de vous enregistrer sur notre plateforme en ligne, afin que nous disposions de toutes vos données exactes.
- 2.5. En Espagne, une assurance plongée est obligatoire pour toutes les plongées. Si vous en avez besoin, nous pouvons vous proposer une assurance journalière à un prix très raisonnable. Tous les cours pour débutants sont couverts par notre assurance principale, il n'est donc pas nécessaire d'en souscrire une.
- 2.6. Après votre arrivée à notre centre de plongée (ou avant par e-mail si vous préférez), nous vous demanderons de nous montrer votre brevet de plongée, de remplir notre formulaire médical, de nous montrer votre carnet de plongée et une preuve d'assurance. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les documents requis, vous ne pourrez pas plonger avec nous. Dans ce cas, nous ne procédons à aucun

Conditions générales

Centre de plongée Cala Pada



remboursement. (Ceci s'applique également si votre certification de plongée n'est pas suffisante pour le site où nous allons plonger, (comme Don Pedro)).

- 2.7. Si le centre de plongée Cala Pada doit annuler votre activité de plongée, nous avons l'intention de la reprogrammer. Si cela n'est pas possible en raison des conditions météorologiques ou de votre horaire de voyage, nous vous rembourserons à 100%.
- 2.8. Si vous annulez votre réservation dans les 48 heures précédant l'activité, nous ne procéderons à aucun remboursement.
Si vous annulez dans les 10 jours précédant l'activité, nous vous rembourserons 50%,
si vous annulez dans les 5 jours, nous vous rembourserons 25%.
Si vous annulez plus de 10 jours avant l'activité, nous vous rembourserons 95%.
Si nous avons des frais supplémentaires concernant votre activité (comme du matériel d'apprentissage en ligne), nous les déduirons des frais qui vous seront remboursés.
- 2.9. Si vous annulez votre activité pour des raisons médicales, nous vous rembourserons 80% si vous pouvez produire un rapport officiel d'un médecin ou d'un établissement médical indiquant que vous ne pouvez pas plonger. Si vous ne pouvez pas nous présenter un tel document, les conditions d'annulation normales s'appliquent.
- 2.10. Une annulation pour raisons médicales ne s'applique qu'à la personne concernée et non au groupe avec lequel elle a réservé l'activité. Si d'autres membres souhaitent annuler, les conditions d'annulation normales s'appliquent.
- 2.11. Une fois que vous êtes monté à bord de notre bateau, nous ne ferons aucun remboursement pour cause de mal de mer, de problèmes d'égalsation, de froid ou de problèmes avec l'équipement personnel.

3. Règles de plongée @ Centre de plongée Cala Pada

- 3.1. Aucune plongée avec décompression n'est autorisée sans l'accord préalable de la direction.
- 3.2. Aucune plongée en solo n'est autorisée sans l'accord préalable de la direction.
- 3.3. Une assurance plongée personnelle est obligatoire.
- 3.4. Les instructions de nos guides de plongée doivent être suivies à tout moment, y compris lorsque vous (prévoyez de) plonger seul.
- 3.5. Chaque plongeur doit obligatoirement procéder à une vérification complète et correcte de son binôme avant de plonger.
- 3.6. Un contrôle approfondi de l'équipement loué est obligatoire avant d'entrer dans le bateau ou la mer.
- 3.7. Les dommages ou la perte du matériel loué seront facturés.
- 3.8. L'ordinateur de plongée est obligatoire pour toutes les plongées de tous les plongeurs certifiés.
- 3.9. Certains sites de plongée exigent des frais de carburant en plus du prix normal de la plongée.
- 3.10. Un palier de sécurité de 3 minutes à 5 mètres est toujours conseillé, mais obligatoire pour les plongées d'une profondeur supérieure à 18 mètres.
- 3.11. Les plongeurs ne sont pas autorisés à plonger à une profondeur supérieure à celle autorisée par leur brevet, comme suit ;
 - Scubadiver (ou équivalent) : 12m.

Conditions générales

Centre de plongée Cala Pada



- Open Water Diver (ou équivalent) : 18m.
- Junior Open Water < 12 ans (ou équivalent) : 12m.
- Advanced Open Water Diver (ou équivalent) : 30m.
- Junior Advanced Open Water Diver (ou équivalent) : 21m.
- Deep Diver Specialty (ou équivalent) : 40m.

- 3.12. Il est interdit de voler dans les 12 heures qui suivent une plongée.
- 3.13. Il est interdit de voler dans les 18 heures suivant des plongées multiples.
- 3.14. La consommation d'alcool ou de drogues 24 heures avant la plongée est interdite.
- 3.15. Le centre de plongée Cala Pada se réserve le droit de modifier les sites de plongée prévus en fonction des conditions météorologiques (vent, courant, vagues) et de la logistique. Ceci ne constitue pas un motif de remboursement.
- 3.16. En acceptant nos conditions générales, vous déclarez être en bonne santé et apte à la plongée.
- 3.17. Si vous avez répondu "oui" à notre déclaration médicale (ci-jointe), vous devrez obtenir l'autorisation signée d'un médecin pour pouvoir plonger. Nous disposons d'un médecin à un prix raisonnable.